



Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 072-217203868-20260706-26_054-DE



DEL 26-054

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRÉ L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 23 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE

Le 23 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

L’an deux mille vingt-six, le six juillet à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur JUIGNÉ Mickaël, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mickaël JUIGNÉ, André LE ROUX, Annie BLONZ, Louis MASSARD, Marie CHEVALIER, Jérôme DELISLE, Sylvie LAUTRU, Gaël PARISOT, Sabine CHÉENNE, Bertrand MUCHERY, Aube Catherine OWCZAREK, Emmanuel RUEZ, Paul DAVOY, Flavie LEPERDRIEL, Mélanie BARDONNAUD, Damien GENTILHOMME, Diane HARICOT, Julien LAUTRU, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET.

EXCUSÉS : Sophie REIGNIER (pouvoir à Annie BLONZ), Thomas LEROI (pouvoir à Jérôme DELISLE), Mélanie DÉCOSSE (pouvoir à André LE ROUX)

ABSENTS :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Ressources humaines : tableau des emplois
Rapporteur : Marie CHEVALIER

En raison du départ en retraite de deux ATSEM au 31 juillet et 31 octobre 2026, un ajustement du fonctionnement des ATSEM au sein de l’école sera mis en place à compter du 28 août 2026.

Le poste actuellement fixé à 31h hebdomadaires, dont l’agent part en retraite au 31 juillet 2026, sera adapté à 30h hebdomadaires et fera l’objet d’un recrutement à compter du 28 août 2026.

Le poste fixé à 35h dont l’agent ne partira en retraite qu’au 30 octobre 2026 sera maintenu à cette quotité horaire. Toutefois, il est proposé de procéder au recrutement de l’agent à compter du 28 août pour assurer un tuilage et permettre à l’agent d’être présent sur une année scolaire complète, ce qui facilitera le recrutement.

Vu l’avis du CST en date du 15 juin 2026,

Il est proposé de modifier le tableau des emplois de la commune arrêté par la délibération n°24-092 du 17 décembre 2024 comme suit :

EMPLOI/ POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (article 3-3 de la loi du 26/01/1984)		OBSERVATIONS
	Temps complet	Temps non complet	A	B	C		oui	non	
ATSEM	35				x	CE ATSEM	x		Poste supprimé à compter du 01/11/2026
ATSEM	35				x	CE ASTEM	x		Poste créé à compter du 28/08/2026
ATSEM		30			x	CE ATSEM	x		Poste modifié à compter du 28/08/2026

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.
Yvré l'Évêque, le 08 juillet 2026

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Secrétaire de séance

Gaël PARISOT

Monsieur Le Maire,

Mickaël JUIGNÉ


